PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 janvier 2020, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Alexandre Provençal
Siège #4 - André Loubier
Siège #5 - Samuel Goudreau
Siège #6 - Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Monsieur Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

01-01-2020

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont reçu l'ordre du jour au préalable.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3.1 - Séance ordinaire du 6 décembre 2019
3.2 - Séance du 6 décembre 2019 (Adoption du budget)
4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois
4.2 - Nomination de la firme Blanchette-Vachon pour l'audit de l'année financière 2019
4.3 - Ouverture de poste pour chargée de projets en loisirs
4.4 - Dépôt lettre de démission de Cathy O'Rourke, chargée de projets en loisirs
4.5 - Augmentation des salaires des employés municipaux
4.6 - Rémunération des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
4.7 - Offre de services fauchage et débroussaillage Adam Vachon
4.8 - Cotisation annuelle 2019-2020 Vision Femmes
4.9 - Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire 2020
4.10 - Désignation des administrateurs et des signataires du compte Centre Desjardins de Lac-Etchemin
4.11 - Don Ensemble pour la slérose en plaques
4.12 - Appui à l'Oeuvre des loisirs de Ste-Justine pour leur projet de reconstruction du Centre sportif Claude-Bédard
5 - LÉGISLATION
5.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 03-2020
5.2 - Adoption du règlement numéro 01-2020 intitulé : "Règlement concernant l'imposition des taxes et tarifs pour l'année 2020"
5.3 - Nomination des comités d'élus
5.4 - Opposition au projet de loi no 48 sur la fiscalité agricole
6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur
7.2 - Autorisation de travaux d'isolation et de finition intérieure pour le garage municipal
8 - HYGIÈNE DU MILIEU
9 - Autorisation de dépenses mise aux normes de l'eau potable
10 - ASSAINISSEMENT
11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
12 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
13 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
13.1 - Augmentation du coût annuel loyer du Cercle des fermières
13.2 - Politique Culturelle
14 - CORRESPONDANCE
14.1 - Correspondances diverses
14.2 - Adoption du Plan d'action MADA
15 - VARIA
16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-01-2020

3.1 - Séance ordinaire du 6 décembre 2019

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 6 décembre 2019 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

03-01-2020

3.2 - Séance du 6 décembre 2019 (Adoption du budget)

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

QUE le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2019 (Adoption du budget) soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

04-01-2020

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

Considérant que la liste des comptes du mois a été déposée à la table du Conseil Municipal.

Considérant que les membres du Conseil déclarent avoir vérifié la dite liste et avoir eu réponse à leurs interrogations, le tout à leur entière satisfaction.

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 94, 935.69$, (quatre vingt quatorze mille neuf cent trente cinq dollars et soixante neuf cents) , soit et est acceptée.

Que la dépense soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4.2 - Nomination de la firme Blanchette-Vachon pour l'audit de l'année financière 2019

Point annulé. Les services de la Firme Blanchette Vachon ont déjà été acceptés pour la vérification comptable pour l'année se terminant le 31 décembre 2019.

4.3 - Ouverture de poste pour chargée de projets en loisirs

Point annulé.

05-01-2020

4.4 - Dépôt lettre de démission de Cathy O'Rourke, chargée de projets en loisirs

Considérant la lettre de démission de la chargée de projets en Loisirs, Madame Cathy O'Rourke.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil Municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu que la démission de Madame Cathy O'Rourke soit et est acceptée.

Q'une lettre de remerciements lui soit adressée pour les services rendus auprès de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

06-01-2020

4.5 - Augmentation des salaires des employés municipaux

Considérant que l’indice des prix à la consommation (IPC) est de l'ordre de 2% pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2019.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil Municipal.

Il est proposé par Alexandre Provençal

Résolu qu'une augmentation de 2% (deux pour cent), soit accordée à tous les employés municipaux, ainsi qu'aux membres du Conseil Munipal pour l'année financière 2020.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adopté à la majorité des membres du Conseil Municipal.

Les conseillers Richard Fauchon, Christian Lamontagne et Maxime Vachon enregistrent leur dissidence quant à l'augmentation pour les membres du Conseil municipal.

Le maire, Hector Provençal, exerce son droit de vote.

4.6 - Rémunération des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Point annulé. La rémunération du CCU (Comité Consultatif d'Urbanisme), a déjà été fixée par une résolution antérieure.

07-01-2020 **4.7 - Offre de services fauchage et débroussaillage Adam Vachon**

Considérant l'offre de services déposée par la firme Débrouissaillement Adam Vachon.

Considérant que la dite firme offre un excellent service depuis plusieurs années.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne

Résolu que l'offre de service déposée par la firme Débroussaillement Adam Vachon soit et est acceptée.

Que la dépense inhérente, soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08-01-2020 **4.8 - Cotisation annuelle 2019-2020 Vision Femmes**

Considérant la demande déposée à la table du conseil Municipal.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

Résolu que le conseil Municipal ne donne pas suite à la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

09-01-2020 **4.9 - Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire 2020**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020, qui vise à soutenir des nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford fasse une demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020.

Que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford fasse une demande conjointe avec la Municipalité de Saint-Louis, puisque ces dernières organiseront des activités conjointes.

Que la Directrice générale de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, Madame Vicky Giguère, soit et est autorisée afin d'agir comme mandataire et à présenter la demande commune avec la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford , ainsi qu'à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, toute pièce justificative nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10-01-2020

4.10 - Désignation des administrateurs et des signataires du compte Centre Desjardins de Lac-Etchemin

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford doit, par résolution, identifier les signataires des billets et chèques;

ATTENDU QUE deux signatures sont requises par la municipalité sur les chèques fournisseurs;

ATTENDU QUE la Municipalité doit identifier plus de deux signataires en raison de l'absence potentielle d'un ou l'autre des signataires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Goudreau

Résolu de nommer et d'ajouter Philippe Côté, directeur général, signataire autorisé à signer les chèques au nom de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford auprès de la FDC Desjardins, au Centre Desjardins de Lac-Etchemin.

Que le maire, Hector Provençal, la Directrice générale adjointe, Madame Johanne Nadeau , ainsi que Richard Fauchon, maire suppléant demeurent signataires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11-01-2020

4.11 - Don Ensemble pour la slérose en plaques

Considérant la demande déposée à la table du Conseil Municipal.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil Municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu qu'un montant de 100.00$ (cent dollars) soit accordé au comité " Ensemble pour la Sclérose en Plaques", afin d'organiser leur événement du 15 février 2020.

Que la Municipalité autorise le prêt d'équipement appartenant à la Municipalité, pour la tenue de l'événement du 15 février.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12-01-2020

4.12 - Appui à l'Oeuvre des loisirs de Ste-Justine pour leur projet de reconstruction du Centre sportif Claude-Bédard

Considérant la demande d'appui de la Municipalité de Sainte-Justine, quant à obtenir un appui à leur projet de démolition et de reconstruction du Centre Sportif Claude Bédard.

Considérant que la Municipalité de Sainte-Justine doit, pour ce faire, présenter une demande de financement dans le cadre du Programme d'aide financière

aux infrastructures récréatives et sportives de l'entende bilatérale intégrée (EBI) Canada-Québec.

Considérant que la Municipalité de Sainte-Justine réitère sa demande auprès de diverses instances depuis plusieurs années.

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

Résolu que la Municipalité de Sainte-Rose de Watford appuie la demande de la Municipalité de Sainte-Justine, afin que cette dernière puisse mener à bien son projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 03-2020

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, Maxime Vachon, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement pour des dépenses en immobilisations.

13-01-2020

5.2 - Adoption du règlement numéro 01-2020 intitulé : "Règlement concernant l'imposition des taxes et tarifs pour l'année 2020"

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire demande au Directeur général de résumer les grandes lignes du règlement.

Considérant qu'avis de motion du règlement 01-2020 a été donné à la séance du 08 novembre 2019.

Considérant que le règlement 01-2020 a été déposé au préalable à la table du Conseil Municipal.

Considérant que le Conseil Municipal déclare avoir lu le dit règlement.

Considérant que le Conseil municipal déclare le tout à son entière satisfaction.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

QUE le règlement 01-2020 soit et est adopté tel que déposé à la table du Conseil Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5.3 - Nomination des comités d'élus

Reporté.

14-01-2020

5.4 - Opposition au projet de loi no 48 sur la fiscalité agricole

CONSIDÉRANT le dépôt à l’Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement a` contrôler le coût de la taxe foncière agricole et a` simplifier l’accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l’évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de Watford :

EXPRIME son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;

DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des Municipalités du Québec, de l'UMQ et la FQM, et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux instances concernées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le Directeur Incendie, Richard Fauchon, fait rapport des derniers événements à la table du Conseil Municipal.

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu au préalable le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

15-01-2020

7.2 - Autorisation de travaux d'isolation et de finition intérieure pour le garage municipal

Considérant que le contremaître municipal a reçu l'autorisation verbale afin d'isoler l'intérieur du garage municipal, ainsi que faire la finition intérieure de ce dernier en 2019.

Considérant qu'aucune résolution n'a été trouvée autorisant les travaux encourus.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Résolu que les travaux d'isolation et de finition intérieure du garage municipal soient et sont autorisés.

Que la dépense inhérente, soit un montant d'environ 20,000.00$ (vingt mille dollars), soit et est autorisé, et ce, rétroactivement.

Que le Contremaître municipal , Claude Vincent, soit et est autorisé à procéder aux travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

16-01-2020 **9 - Autorisation de dépenses mise aux normes de l'eau potable**

Considérant que la Municipalité procède présentement à la mise en conformité de l'eau potable pour l'Édifice municipal, à la salle J.A. Nadeau, ainsi qu'à la Station Sainte-Rose (système d'eau potable).

Considérant que la firme d'ingénieurs STANTEC a déjà été mandatée par résolution du Conseil Municipal afin de gérer les trois dossiers.

Considérant qu'il y aura des dépenses diverses à l'avancement des travaux (analyses d'eau, matériel, etc.)

En conséquesnce,

Il est proposé par Samuel Goudreau

Résolu que les dépenses diverses reliées à l'avancement de la mise en conformité de l'eau potable pour les bâtiments municipaux, soient et soient autorisées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10 - ASSAINISSEMENT

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Monsieur le Maire, Hector Provençal présente un résumé des éléments discutés à la dernière séance des Maires de la MRC des Etchemins.

12 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

13 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

17-01-2020 **13.1 - Augmentation du coût annuel loyer du Cercle des fermières**

Considérant que le Cercle des Fermières de Sainte-Rose occupent un espace au sous-sol des bureaux municipaux.

Considérant que ces dernières défraient actuellement un montant de 450.00$ (quatre cent cinquante dollars).

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil Municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu que la Municipalité augmente la location annuelle pour l'espace des Fermières à 480.00$ (quatre cent quatre vingt dollars) à compter de 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13.2 - Politique Culturelle

Le conseiller Maxime Vachon informe les gens présents dans la salle du conseil de la présentation du film mensuel.

14 - CORRESPONDANCE

14.1 - Correspondances diverses

La correspondance a été déposée à la table du Conseil Municipal.

18-01-2020

14.2 - Adoption du Plan d'action MADA

Considérant que le Plan d'action MADA a été déposé à la table du Conseil Municipal.

Considérant que le Plan d'action MADA doit être approuvé par le Conseil municipal.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne

Résolu que le conseil municipal adopte le plan d'action MADA, tel que présenté à la table du Conseil Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15 - VARIA

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention de Madame Suzanne Vachon, concernant la brochure qui sera imprimée pour le comité MADA.

19-01-2020

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

QUE la séance soit levée.

Il est 19:45 heures

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Hector Provençal Maire	Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____
Hector Provençal
Maire